

La Roya à l'heure de la reconstruction

Ces dernières années, on a pas mal entendu parler de la vallée de la Roya pour le soutien apporté aux migrant-e-s par une partie de sa population, ainsi que pour la répression policière et judiciaire qui en a découlé. Les dégâts commis par la tempête « Alex » dans cette partie des Alpes-Maritimes l'ont récemment remise sur le devant de la scène médiatique. Suzel, qui vit dans la vallée depuis deux décennies et qui milite dans l'association Roya citoyenne (1), répond ici à quelques questions sur la situation actuelle.

- Comment Roya citoyenne [RC], qui avait été créée en 2011 pour « promouvoir une intercommunalité » de la vallée, en est-elle venue à élargir son champ d'action à la solidarité envers les migrants ?

- En juin 2015, la France a fermé la frontière entre Vintimille et Menton (2) ; à partir de fin 2015, début 2016, les migrants (Erythréens, Soudanais, Egyptiens, Tchadiens...) ont cherché peu à peu à passer par d'autres voies, plus dangereuses et plus longues, pour échapper aux contrôles. Ils ont emprunté la Roya par la route d'abord, puis par des sentiers de montagne. Dans le même temps, de plus en plus d'habitants de la vallée se rendaient de façon spontanée à Vintimille pour donner à manger aux migrants bloqués là. Alors, on s'est dit que le plus simple et rapide pour organiser la solidarité était de réactiver RC, association en sommeil. En mai 2016, on a donc ajouté à ses statuts la « défense des citoyens du monde » comme nouvel objectif. (Et, en 2017, quand l'association Défendre la Roya créée à l'instigation d'Olivier Bettati, un conseiller régional apparenté FN, a essayé d'obtenir notre dissolution, on les a de nouveau modifiés pour pouvoir aller plus facilement en justice en cas de racisme ou d'appel à la haine.)

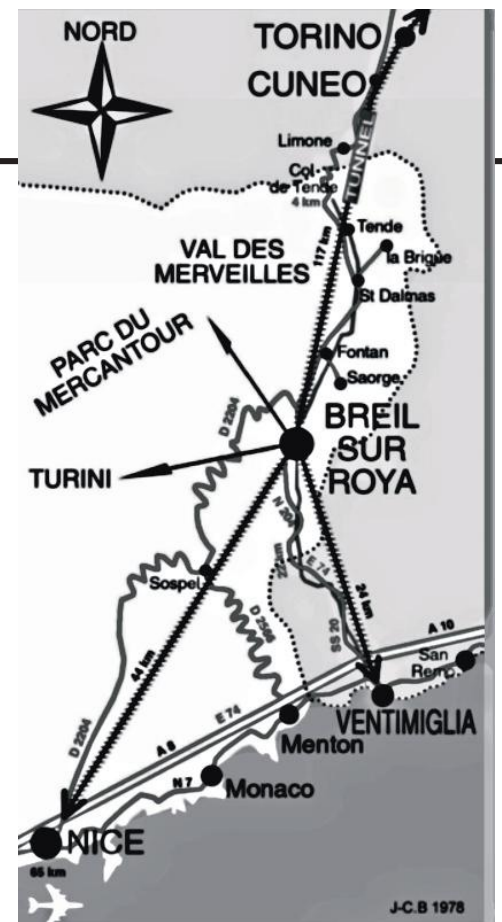
Pendant des années, on a participé très activement à des maraudes, hébergé des migrants. 150 000 repas ont été distribués en 2017 à Vintimille et dans la Roya... On a aussi apporté un soutien aux solidaires inculpés, et on a eu une action de communication par des réunions publiques, le site et la page Facebook de notre asso, ainsi qu'auprès des médias, pour « faire bouger les lignes » en matière de solidarité.

- Vu de loin, on ne s'attend pas tellement à ce que la population de la région niçoise se soucie d'aider les migrants. Dans la Roya, pas mal

de personnes ont été sensibles à leur situation et disposées à le faire, mais la répression a été sévère (3)...

- Le contexte politique en PACA, et particulièrement dans les Alpes-Maritimes, est très difficile, mais il existe des associations de soutien aux migrants à Nice aussi (même si c'est une ville de droite, avec l'empreinte de Jacques Médecin). Par exemple, ADN (Association pour la démocratie à Nice) ou Habitat et Citoyenneté, en plus des grandes assos nationales (RE-SF, LDH, Amnesty, Cimade, etc.). Dans le Briançonnais, région de gauche, la situation est très dure pour les migrants, mais, au début, c'était un peu plus facile d'y assurer une solidarité que dans notre région, où on se heurte périodiquement avec les élus, et où la répression a été très forte - avec les gendarmes, la police aux frontières [PAF], les militaires de l'opération Sentinelle, les légionnaires...

Quand j'allais à mon travail, de 2016 à 2018, je croisais au moins trois voitures de flics sur les 17 kilomètres à effectuer depuis mon domicile. Cédric Herrou, qui faisait alors partie de RC - il l'a quittée pour créer une autre association, appelée maintenant Emmaüs Roya -, a totalisé 11 gardes à vue en quatre ans. Sa maison a été surveillée par trois ou quatre flics vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant plus d'un an. Aux PPA (points de passage autorisés), il y avait en permanence des policiers pour assurer des contrôles... La dernière répression en date dans la Roya a été en mars 2019. On a été six à se faire interpellé à 6 heures du matin, à notre domicile ; pour ma part, j'ai fait presque quarante-huit heures de garde à vue et je n'ai jamais récupéré mon ordinateur ni mon téléphone. Cela m'a permis d'apprendre officiellement que j'étais sur écoute depuis plus d'un an ! Il n'y a eu aucune poursuite, mais on ne sait pas si l'enquête a été classée ou non.



- Vous avez des rapports avec d'autres associations de soutien aux migrants, en France et en Italie ?

- Oui, depuis octobre 2016, avec les associations citées plus haut. A cette époque, Cédric Herrou ne savait plus comment héberger les migrants qui arrivaient chez lui : il faisait un temps horrible, avec beaucoup de pluie, et ils vivaient sous des tentes dans la boue. On a ouvert un « lieu de mise à l'abri » dans une ex-colonie SNCF, « Les Lucioles », pour les y installer, mais ce « squat » a été expulsé au bout de trois jours - avec un déploiement de flics assez incroyable. Cédric et 4 ou 5 autres personnes ont été embarqués. C'est à cette période que d'autres associations se sont solidarisées avec nous, de Nice et d'ailleurs, et qu'on a tissé des liens avec elles.

Du côté de l'Italie, on a surtout des relations avec les assos de Vintimille. Par exemple, Eufemia qui, dans son Infopoint créé en juillet 2016 (mais arrêté fin 2018 car plus de local) et financé par la campagne de crowdfunding de Progetto 20K, assurait le prêt de matériel numérique et téléphonique, ainsi qu'une assistance linguistique et juridique aux migrants en déplacement dans cette zone.

En 2015-2016, suite au « Campo Presidio » sur les rochers à Balzi Rossi (la frontière en bord de mer côté italien, à la limite de Menton), le mouvement No Borders a subi une répression si forte qu'il a quasiment disparu (4). Quelques personnes essaient encore d'être actives à Vintimille, mais il y a eu énormément de ce que les Italiens ap-

1. Voir <https://www.roya-citoyenne.fr> et la page Facebook Roya citoyenne.

2. Depuis les attentats islamistes de la fin 2015, les contrôles aux frontières ont été renforcés au lieu de disparaître alors que les accords de Schengen les autorisent pour deux ans au maximum.

3. De janvier à octobre 2017, il y a eu dans les Alpes-Maritimes plus de 33 000 interpellations de migrants suivies de reconduites à la frontière (L'Express du 10/10/17), et nombre de bénévoles ont été poursuivis pour « délit de solidarité » (aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour des étrangers).

4. Voir sur <https://www.facebook.com/Presidio-Permanente-No-Borders-Ventimiglia-782827925168723/about/> et <https://noborders20miglia.noblogs.org>



Une des nombreuses maisons éventrées en octobre à Fontant, Saint-Dalmas et Tende

pellent les foglie di via (« feuilles de route », d'interdiction de territoire) : pendant trois ans, tu n'as plus le droit de venir dans la commune ou la région d'où tu as été expulsé.

- Trois vallées des Alpes-Maritimes ont subi les inondations des 2 et 3 octobre : la Roya, la Vésubie et la Tinée. Où en est la Roya, avec tous les dégâts qu'a causés cette tempête et les problèmes (d'eau, d'électricité, de circulation et de ravitaillement) auxquels la population a été confrontée ?

- Concernant les infrastructures, on constate que les routes ne sont pas refaites : ce sont des pistes qui sont aménagées, « dans l'urgence », avec des passages à gué, donc elles peuvent être à nouveau emportées avec la pluie. La SNCF a arrêté les trains à partir de la gare de Fontan, au moins jusqu'à fin décembre, parce que la voie ferrée était devenue dangereuse (un viaduc a bougé de plus de 20 millimètres et doit être renforcé). La vallée reste donc dans le provisoire.

Le village de Saorge, où j'habite, a été « privilégié » : on n'est restés isolés qu'une semaine. Mais la route qui mène à Fontan a longtemps été bloquée parce que deux ponts avaient été détruits, et maintenant on y circule en alternance.

A Saorge, l'eau venait en abondance d'une vallée en face, mais la route a été emportée. On a réussi à récupérer les anciennes sources juste au-dessus du village, mais elles sont beaucoup moins abondantes et les canalisations sont en mauvais état : l'eau du robinet n'a été estampillée potable par l'Agence régionale de santé que début décembre.

La commune de Tende, tout au bout de la vallée, reste enclavée. C'était une

voie de communication routière et ferroviaire très importante pour les Italiens, mais un pan de montagne est tombé à l'entrée du tunnel – ce fameux tunnel qui fait depuis des années l'objet d'un combat contre le projet de le doubler (les écolos s'y opposent) et qui intéresse la mafia (le chantier est géré par l'Italie).

A Breil, des immeubles étaient déjà murés car il y a un lac de barrage et du gypse en dessous, et ça bouge énormément ; d'autres immeubles ont été condamnés avec les inondations...

Cette situation génère beaucoup de stress, et ça se traduit par des chiffres : un quart de la population de la Roya (environ 1 500 personnes sur 6 000) est parti !

- C'est ce qui a conduit RC à s'investir dans la solidarité avec les habitants ?

- Oui, on a décidé assez rapidement d'élargir son champ d'action, après la tempête. On savait que les gens donnent sur le coup de l'émotion, quand il arrive un événement de ce genre (ou après une répression, on l'avait constaté avec Cédric Herrou : l'argent arrivait de partout après une garde à vue !). La vallée a reçu des dons comme on n'en avait jamais reçus pour les migrants (par exemple 127 tonnes entre le 4 et le 17 octobre via la CARF [Communauté d'agglomération de la Riviera française] dont on dépend) – la vie humaine n'a pas la même valeur pour tout le monde...

- Les conséquences économiques de la tempête vont aggraver les effets des confinements liés à la pandémie : la région ne vit-elle pas du tourisme ?

- Il y aura des pertes d'emploi dans le tourisme, car c'est le plus important

secteur économique de la vallée – avec, de façon pas très originale, les maisons de retraite et les hôpitaux. Le tourisme sans les moyens de transport ni les principaux « produits d'appel », c'est mort. Si le patrimoine n'a pas été trop touché (hormis une église à Breil), les infrastructures touristiques ont subi de gros dégâts : le camping et la piscine de Breil, le camping de Fontan, la piscine de Tende ont été détruits ; il n'y a donc plus de piscine dans la vallée, et presque plus de campings. Les deux tiers des lits touristiques ont été perdus. Le plus beau et le plus fréquenté des canyons a été comblé.

De plus, à Tende, l'eau a sapé les fondations de l'hôpital-maison de retraite Saint-Lazare, qui venait d'être refait. (Pendant la tempête, ses pensionnaires ont été évacués dans le noir, l'électricité ayant sauté, vers le second hôpital de la ville.)

A La Brigue, les dégâts dans les maisons n'ont pas été importants, mais ce village aussi reste enclavé. Or il y a là un centre d'accueil pour handicapés très lourds, géré par une association qui a déclaré vouloir quitter les lieux. Des maires et le préfet sont intervenus pour l'en dissuader (avec sans doute des promesses de subventions pour garantir les emplois), et elle a suspendu sa décision. Les boulots qu'elle propose sont durs et mal payés, mais ils permettent aux gens du coin de vivre.

Enfin, les départs liés aux inondations peuvent entraîner des fermetures de classe, et donc des postes d'enseignants en moins.

- Quelles répercussions a eues la tempête concernant les migrants ?

- La préfecture des Alpes-Maritimes a lancé une alerte rouge à la population la veille de la tempête ; en revanche personne ne s'est soucié des migrants, ni à Nice ni à Vintimille, et les médias ont très peu parlé d'eux. De ce fait, on ne peut pas savoir si certains d'entre eux n'ont pas été emportés dans les inondations, s'il y a eu ou non des morts parmi eux.

Ce qui est sûr, c'est que leur situation n'a fait que s'aggraver depuis cet été. Le centre de la Croix-Rouge italienne a été fermé en août. Les migrants n'avaient pas tellement envie d'aller dans ce centre car il relève du ministère de l'Intérieur et on y prenait leurs empreintes, etc. ; mais là, il n'y a carrément plus d'accueil pour qui que ce soit, y compris les femmes enceintes ou les gamins. Ça veut dire pour eux dormir de nouveau n'importe où, dans les buissons – et on peut lire dans la

Dossier des sans papiers

presse italienne que le maire de Vintimille est scandalisé parce qu'on a trouvé des mecs qui dormaient dans une voiture !

De plus, il y a eu tellement de contrôles dans la Roya depuis 2017 que les migrants, au bout d'un moment, ne sont plus guère passés par ici – et quand tu ne vois pas les choses se dérouler sous tes yeux, tu ne te sens pas concerné de la même manière.

Parmi les gens qui continuent d'effectuer des maraudes, il y en a qui se font rembourser leurs déplacements (frais d'essence et d'alimentation) par RC ou par Emmaüs Roya. On rembourse par exemple les dépenses en essence du collectif Keshaniya Kitchen, présent depuis le printemps 2017. Ce sont surtout des jeunes Allemands et Anglais, avec quelques Français, qui étaient auparavant dans le camp de la Linière, à Grande-Synthe dans le Nord. Ils vivent maintenant près de Vintimille, côté italien, en tente toute l'année, après avoir vécu près de Sospel puis près de Breil. En dehors des maraudes, ils accueillent quotidiennement les migrants qui ont été refoulés par la PAF en leur offrant des « petits déjeuners », ainsi que de la bouffe vegan ou des médicaments, et des conseils juridiques. Ces migrants sont obligés de rester dans des Algeco pendant des heures dans des conditions sanitaires infâmes. Des députés européens sont venus plusieurs fois pour le constater, et RC a été associée à une nouvelle démarche judiciaire sur cette question – mais depuis plus d'un an même les « grands élus » ne sont plus autorisés à visiter ces Algeco (qu'une note de la PAF surnomme « lieu de mise à l'abri » !).

Il y a beaucoup de pressions de la police et de riverains pour dissuader les Keshaniya d'agir (il est arrivé que des gens viennent par exemple chier là où ils s'installent), mais leur action humanitaire permet en tout cas d'obtenir des témoignages et de faire intervenir des avocats.

– **L'Anafé [Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers] et Médecins du monde ont dénoncé dans un communiqué, le 25 novembre, un « refus d'assistance médicale et juridique aux personnes exilées enfermées à la frontière franco-italienne », et ils ont obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif de Nice le 26 novembre, mais la préfecture va sans doute faire appel. Y a-t-il d'autres affaires en cours ?**

– Mon fils Raphaël doit repasser en procès. Il avait été condamné à 3 mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de Nice, en juin 2017, pour avoir transporté quatre demandeurs d'asile entre Saorge et Breil (sur le territoire français !) ; la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait réduit la peine à 2 mois avec sursis en décembre 2018. La Cour de cassation a cassé ces jugements, le 26 février dernier, en estimant que la protection des actes solidaires n'était pas limitée aux actions purement individuelles et personnelles, et n'excluait en aucun cas une action militante exercée au sein d'une association, mais elle a renvoyé l'affaire devant le tribunal de Lyon sans fixer de date.

Il y a également le procès concernant l'agression contre Hugues Séchet, à son domicile, par un commando d'extrême droite⁽⁵⁾. En avril 2019, ce militant de RC hébergeait quatre demandeurs d'asile nigériens et centrafricain dont la demande d'asile avait été officiellement enregistrée auprès de la préfecture des Alpes-Maritimes. Son habitation a été attaquée deux fois ce mois-là, et la seconde fois il a été blessé et sa voiture détruite. Les personnes qu'il hébergeait et lui ont porté plainte, mais ils sont passés du statut de « témoins » à « mis en cause ». Puis ils ont été convoqués devant le tribunal correctionnel de Nice, comme prévenus eux aussi, le 29 octobre, pour « violences volontaires en réunion »... contre les deux seuls agresseurs inculpés (pour violences volontaires avec trois circonstances aggravantes). Ces

agresseurs ont également été considérés comme des victimes !

– **Comment vois-tu la suite des événements dans la Roya ?**

– Ce qui me frappe dans le capharnaüm actuel, c'est d'abord le nombre important de bénévoles qui sont arrivés très vite de toute la France pour aider, nettoyer (en particulier à Breil, car on pouvait y accéder en train par Nice). Mais depuis quelque temps, les pouvoirs publics (notamment le département et la CARF) essaient de les écarter sous divers prétextes – comme des problèmes d'assurance, alors qu'on pourrait très bien régler cette question en établissant des conventions avec des associations pour couvrir les bénévoles.

Je constate aussi que la population n'est absolument pas consultée sur les travaux à effectuer, les projets de reconstruction. On remodèle par exemple carrément le lit des rivières... Cette façon de procéder vient alimenter le très fort et très ancien sentiment qu'ont les habitants de la Roya d'être mal aimés des élus politiques (LR) locaux, comparés à ceux des riches vallées de la Vésubie (fief de Ciotti) et de la Tinée (fief d'Estrosi).

Après la tempête, il y a eu une floraison d'associations (soit réactivées, soit créées pour la circonstance), de groupes WhatsApp ou Facebook pour des échanges d'infos, des demandes d'aide et des propositions de bénévolat. Cela va de l'asso Remontons la Roya, dont on se sent assez proche, jusqu'aux associations de commer-

Chantier collectif pour refaire les abords d'une maison dont le jardin a été emporté par la Bieugne, affluent de la Roya



5. Lire sur Mediapart le communiqué de RC « Chronique d'un racisme ambiant » du 22 novembre 2020.

çants de Tende ou au Comité de soutien des voies de communication de la vallée de la Roya. Mais la solidarité avec les migrants est aujourd'hui concentrée à Vintimille et à la frontière à Menton – tandis que les bénévoles et les assos solidaires de la Roya se focalisent sur le règlement des problèmes auxquels la vallée est confrontée.

RC, Emmaüs Roya ou Passeurs d'humanité ont reçu beaucoup de dons, et il y a eu des collectes partout sans qu'on lance d'appels, mais comment utiliser les sous qui arrivent ? C'est beaucoup et c'est rien, 10 000 euros par exemple : ça peut partir très vite, parce que pas mal de personnes se retrouvent sans aucune aide. Et

puis, à l'extérieur de la vallée, on ne semble pas se rendre compte que depuis deux ans les gens de la Roya se désintéressent pour la plupart des migrants et que RC est en perte de vitesse. Presque plus personne de notre asso ne peut participer aux maraudes et autres actions ; il faut une grande volonté et beaucoup d'énergie pour s'y tenir, et la lassitude joue, après la répression, la pandémie et la tempête.

Des habitants espèrent que la Roya va être un laboratoire de collapsologie, post-effondrement, et va développer des choix vertueux pour repartir d'un bon pied... ou d'un bon coup de pédale, vélo électrique, train, fret. Un groupe, « Vallée verte et heureuse », précé-

nise ainsi d'y utiliser uniquement le train et le vélo. Je crains cependant que la situation dans la vallée soit autrement plus complexe, avec ses lourdeurs politiques qui ne permettent aucune ouverture, aucune hauteur de vue, et avec le quant-à-soi médiocre d'une partie de la population. La multiplication d'initiatives citoyennes et associatives donne envie d'y croire, comme un printemps à venir. Mais cela implique de se battre à la fois contre les projets qui ne tiennent aucun compte des habitants et contre la volonté que peuvent avoir certains politiques de laisser cette vallée crever.

**Propos recueillis par Vanina,
le 23 décembre**

A propos de l'article sur la loi de programmation de la recherche, n°305 de Courant Alternatif

A la fin de l'article sur la LPR (pp. 10-12) l'auteur/autrice laisse penser que tout le monde est contre cette loi, les chercheurs comme le PDG du CNRS par la phrase « Le PDG du CNRS Antoine Petit qualifiant dès les premières versions la loi d'" injuste et darwinienne ". En clair tout le monde est contre la LPR et la mobilisation ne faiblit pas ».

En réalité, la sortie d'Antoine Petit a propos de cette loi était celle-ci ⁽¹⁾ : « Il faut une loi ambitieuse, inégalitaire – oui, inégalitaire, une loi vertueuse et darwinienne, qui encourage les scientifiques, équipes, laboratoires, établissements les plus performants à l'échelle internationale, une loi qui mobilise les énergies. »

Cette sortie a provoqué un tollé au sein des labos, suscitant une indignation quant au fait qu'Antoine Petit jette aux orties les objectifs affichés « d'égalité » dans la recherche -au moins, on ne peut pas lui reprocher de ne pas être honnête..... ça a aussi suscité des réactions plus érudites sur les concepts de darwinisme et darwinisme social (darwinisme mal compris et en tout cas salement utilisé, à la sauce libérale, par le PDG). En tout cas, en interne, de nombreux textes d'opposition à Petit ont circulé. Un questionnaire national a été mis en circulation, qui est remonté

au cabinet de Petit pour essayer de refléter l'ampleur de l'opposition de la base à cette loi.

On rappelle, entre autres, que ce mec a été nommé, par la ministre Vidal (Enseignement et recherche), pour faire passer la LPR auprès des chercheurs. C'est ce qu'il fait lors de chaque réunion des directeurs d'unité qu'il ouvre ⁽²⁾. Voir aussi la position officielle du CNRS sur cette loi ⁽³⁾, qui est dithyrambique, où lui-même se félicite de cette loi : « On peut toujours faire la politique du toujours plus : s'il y avait eu encore plus d'argent et plus vite, nous serions encore plus contents. Mais il ne faut pas oublier que c'est la première fois depuis très longtemps qu'on va avoir des moyens pour la recherche », indique Antoine Petit qui souligne : « il ne faut pas faire semblant qu'il pouvait exister un plan B pouvant être mis en œuvre au cours de l'actuel quinquennat. Le fait qu'il s'agisse d'une loi pluriannuelle me semble être une dimension importante qui permettra d'offrir des perspectives sur le long terme aux chercheurs et aux chercheuses comme aux organismes. »

Dans les labos, « tout le monde » n'est donc pas « contre cette loi », au contraire. Cette loi a été le catalyseur de discussions vives et d'une fracture au sein des travailleurs de la recherche. Au sein des labos, les chercheurs qui récoltent des sous facilement (ANR, ERC – projets européens) et forment des petits potentats comprenant déjà *en fait* un

PI (le chef) dirigeant une armée de post-doc et de doctorants sont globalement pour cette loi – eux-mêmes sont assurés de leur poste statutaire jusqu'à la fin de leurs jours, il ne leur pose aucun problème que ce ne soit pas le cas pour leurs jeunes collègues (phrase entendue : « ça les rend plus travailleurs, ils produisent plus d'articles ».). Au niveau des départements, les labos les plus « libéraux », qui recrutent beaucoup de précaires (ce qui va être généralisé par la LPR comme c'est dit dans l'article) voient leur nombre de publication augmenter en flèche... et se félicitent de cette belle productivité. Dans ce cas, on voit une opposition ou un freinage des directeurs d'unité pour organiser des AG contre la LPR. L'ESR ne fait donc pas front uni.

A la fin de l'article, il est mentionné l' « action écrans noirs », sans apporter de critiques quant à l'absence d'impact global de cette action, si ce n'est reporter pour les chercheurs et chercheuses les tâches administratives au lendemain... pourtant, parmi les groupes d'opposants les plus radicaux, d'autres revendications ont été plus intéressantes (au moins, elles avaient le mérite de poser un objectif à la lutte) : retrait de la loi et démission de Vidal ⁽⁴⁾ et ⁽⁵⁾, et celle de Petit ⁽⁶⁾ (sachant que des gens sont remplaçables, mais il y avait une recherche de victoire symbolique).

Courrier des lecteurs

1. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/12/06/le-darwinisme-social-applique-a-la-recherche-est-une-absurdite_6021868_3232.html
2. <https://du-cnrsinee2018.sciencesconf.org/resource/page/id/2>
3. <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/loi-de-programmation-ce-que-va-changer-pour-la-recherche>
4. https://www.liberation.fr/debats/2020/11/08/frederique-vidal-ne-dispose-plus-de-la-legitimite-necessaire-pour-agir-en-faveur-de-l-universite_1804958
5. <https://www.rue89strasbourg.com/nous-personnels-et-etudiants-de-luniversite-de-strasbourg-appelons-a-la-demission-de-la-ministre-frederique-vidal-194404>
6. <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article8607>